

Montigny

notre commune



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Place au carnaval, SAMEDI 25 MAI !



Ville de
Montigny
Lès Corneilles



DOSSIER

**Un budget 2024
maîtrisé, au
service de tous**

2

➤ RETOUR SUR

La fête interculturelle, le lancement des travaux de la nouvelle crèche...

4

➤ AMÉNAGEMENTS

Le point sur les travaux du quartier Lalanne

5

➤ DOSSIER

Le budget 2024 à la loupe

9

➤ NATURE

Le bonheur se cultive aussi dans les jardins familiaux

10

➤ ACTUALITÉ

Le carnaval se prépare !

11

➤ JEUNESSE

Une classe de Van-Gogh championne de « ma petite planète »

11

➤ VIE ASSOCIATIVE

La fête du jeu, le 8 juin

12

➤ ÇA BOUGE

Du cirque à Picasso

13

➤ HISTOIRE

Simone Eiffes, déportée en 1943

14

➤ TRIBUNES

15

➤ A SAVOIR

Jeunes sapeurs-pompiers, pont de l'Ascension, don du sang, listes électorales...

N° 398 Mai 2024

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles, 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles. Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam,

Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication,

LNC (photo de p1).

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



Une fête interculturelle haute en couleur

La 19^e édition de la fête interculturelle s'est tenue dimanche 28 avril espace Léonard-de-Vinci, en présence (de g. à d. sur la photo) de Cécile Rilhac, députée du Val d'Oise, d'Adélaïde Hamiti, adjointe en charge des associations et du vivre ensemble et de Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny. Une fête du partage et de la diversité très appréciée par les Ignymontains !



Les seniors à la découverte de l'univers de Claude-François

Près de soixante-dix seniors de la commune ont été visiter le moulin de Dannemois en Essonne, le 3 avril dernier à l'initiative du service retraités. L'occasion de découvrir la propriété du chanteur de 1964 à 1978 ainsi qu'une foule d'anecdotes.



Le repair café s'installe à Montigny

Plusieurs dizaines d'ignymontains se sont rendus au repair café, organisé par la Ville le 5 avril dernier à l'Atelier. Plusieurs vélos ont ainsi été réparés, des appareils électroménagers révisés et plusieurs personnes ont reçu des conseils pour réaliser un potager. Le prochain repair café aura lieu vendredi 7 juin de 16h à 19h30 à l'Atelier (face au square Van-Gogh).



Une nouvelle crèche en septembre

Le 4 avril dernier, Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny et Annie Toussaint, adjointe en charge de la petite enfance, ont lancé les travaux de la future crèche La Maison Bleue. Elle ouvrira en septembre prochain à l'angle de l'avenue des Frances et de la rue Simone-de-Beauvoir. La crèche comptera 33 berceaux, dont 22 réservés par la Ville.



Un forum emploi dédié au handicap

Jeudi 25 avril dernier, une rencontre dédiée au recrutement des personnes handicapées s'est déroulée Espace Léonard-de-Vinci. Ce "job dating" était coorganisé par Cap emploi 95 et France Travail, en partenariat avec la Ville de Montigny.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE, UNE ASPIRATION LÉGITIME DES HABITANTS

En France, la quasi-totalité des indicateurs de la délinquance est malheureusement en hausse en 2023*. 7% d'augmentation pour les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans et plus (et surtout dans le cercle intrafamilial), 10% pour les viols et tentatives de viols, 5% de vols de véhicules, 4% pour usage de stupéfiants... Le nombre de destructions et de dégradations volontaires au niveau national s'accroît en lien avec les violences urbaines subies en juin et juillet 2023.

Il ne fait aucun doute que les moyens alloués à la sécurité doivent être améliorés : plus de policiers, plus de gendarmes, plus d'équipements, une meilleure coordination entre l'ensemble des acteurs de la sécurité, de la prévention, mais aussi de la justice pour mettre fin au sentiment d'impunité des délinquants.

La sécurité du quotidien est une demande bien légitime des habitants. Ces derniers mois, plusieurs villes et quartiers ont subi des violences en lien avec les trafics de stupéfiants. C'est inadmissible. Les centaines d'opérations « place nette » ont ainsi été mises en place par l'Etat un peu partout en France : elles permettent à la Police Nationale d'occuper le terrain en contrôlant parties communes, caves, transports en commun, commerces... Il y en a plusieurs dizaines dans le Val d'Oise.

Sur Montigny-lès-Cormeilles, 2 opérations « place nette » ont eu lieu pour démanteler les points de deal présents sur la gare et sur le quartier des Frances. La Commune, par l'intermédiaire de la police municipale, prend toute sa part. Depuis décembre, près de 20 arrestations ont eu lieu, y compris de mineurs, des décisions de justice ont été prises et d'autres encore sont à venir. 9 individus sont déjà en prison. Nous collaborons pleinement avec la police nationale et la justice pour lutter contre la délinquance et les trafiquants. Notre police municipale est renforcée avec actuellement 14 agents avec pour objectif 20 agents. Par ailleurs, nous menons également des actions de prévention auprès des familles et des jeunes.

Nous agissons donc sur nos deux jambes pour le bien vivre de tous les Ignymontains : à la fois sur la sécurité et sur la prévention.

Vous pouvez compter sur ma détermination, ainsi que sur celles des élus de la majorité, pour continuer à lutter contre toutes les formes d'incivilité sur la ville et à ne pas laisser une minorité d'individus dégrader notre belle Commune.

*Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure / Analyse n°64 de janvier 2024

QUARTIER LALANNE

Le réaménagement se poursuit !

→ Ce qui a été fait depuis 2022

Après la phase de concertation avec les riverains, le réaménagement du quartier Lalanne a débuté en mars 2022 par la rénovation des rues Serge-Launay et Simone-Eiffes. Objectif : embellir le cadre de vie des habitants du quartier. Les réseaux de fils aériens (électricité, fibre, téléphone...) ont été enfouis, les trottoirs ont été élargis, des chemins piétons et des places de stationnement ont été aménagés, de nouveaux arbres et arbustes ont été plantés pour remplacer les platanes victimes de champignons invasifs. Le plan de circulation a également été revu, toujours dans la perspective de rendre le quartier plus agréable et favoriser la pratique du vélo.



→ Ce qui reste à faire
La deuxième partie du chantier concerne les rues Lucien-Boxstaël et Claude-Duhamel. Les travaux d'enfouissement de réseaux aériens ont débuté en 2023 et se poursuivent actuellement. En parallèle, la rénovation de la voirie a débuté en mars rue Lucien-Boxstaël et commencera mi-mai rue Claude-Duhamel. La chaussée de ces deux rues devrait être terminée d'ici la fin de l'été. De nouvelles plantations d'arbres sont également prévues à l'automne.



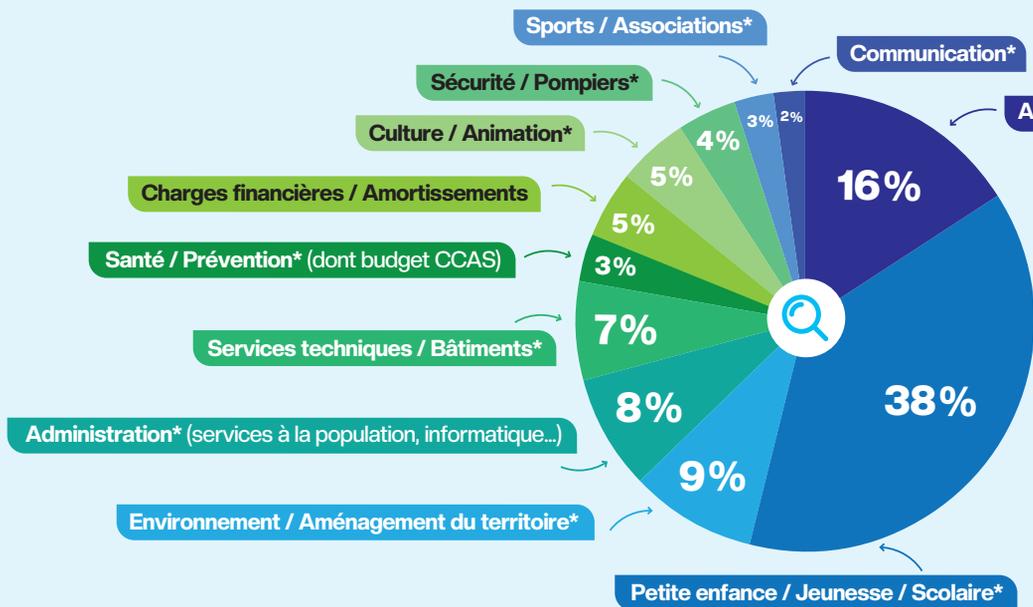
Un budget 2024 tourné vers l'avenir !

Malgré un contexte inflationniste et une économie nationale tourmentée depuis le déclenchement de la crise sanitaire en mars 2020, la Ville de Montigny-lès-Cormeilles continue d'afficher des finances saines et de mener une politique volontariste d'investissements pour préparer l'avenir et continuer d'embellir le cadre de vie des Ignymontains. Le tout, sans augmenter les impôts pour préserver le pouvoir d'achat des habitants. Signe qui ne trompe pas, la commune progresse d'année en année au classement des villes et villages où il fait bon vivre, s'affichant à la 31^e place en 2024 sur 184 communes du département...





Budget global 2024 : 66,2 millions d'euros

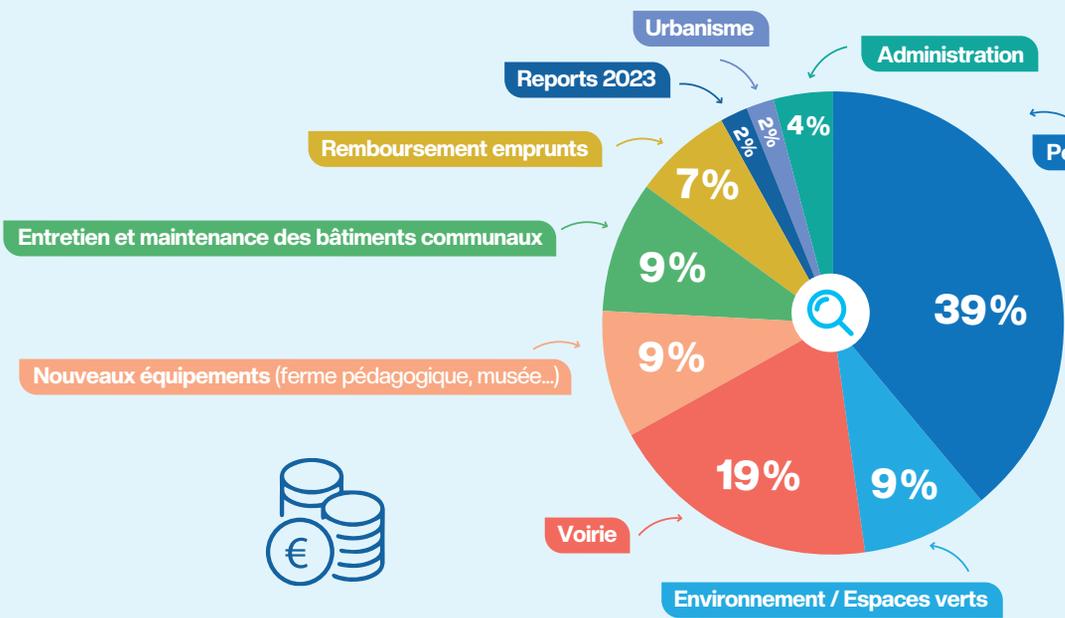


*Dépenses courantes et masse salariale

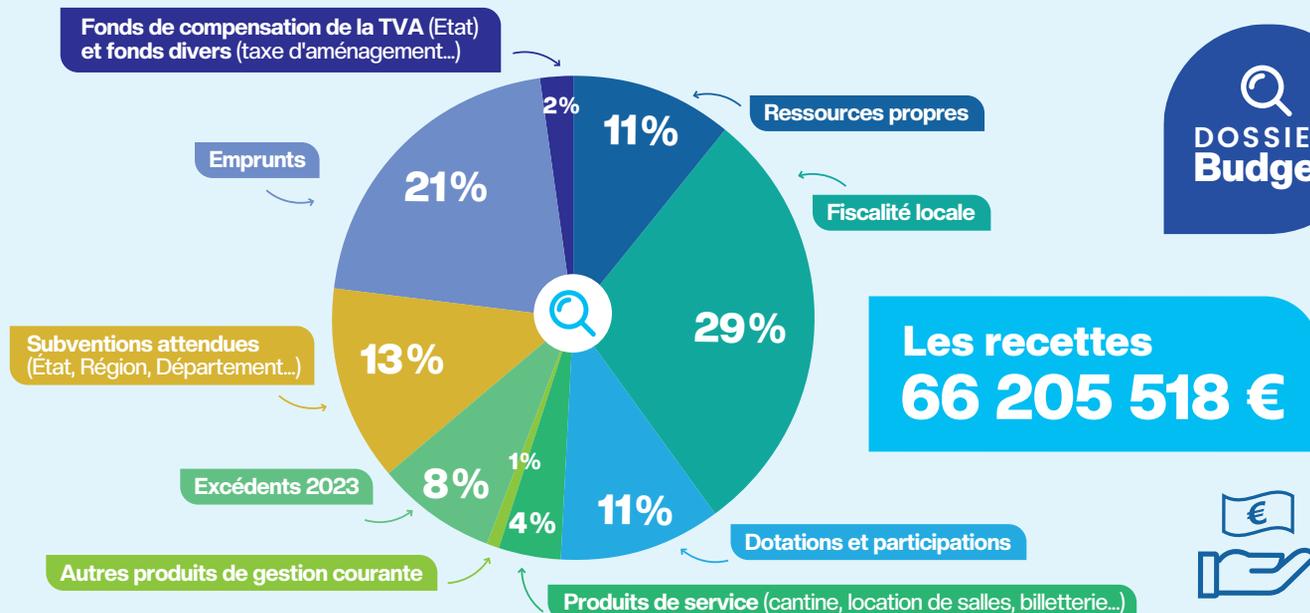
Dépenses de fonctionnement
34 942 133 €

Subventions aux associations : 362 042 €
Subvention au CCAS : 650 000 €
Contribution au SDIS* : 399 070 €

*SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours



Dépenses d'investissement
31 263 384 €



Les 4 points à retenir du budget 2024



→ L'autofinancement en hausse

Le budget 2024 est marqué par une nette amélioration de l'épargne brute de la Commune, un indicateur clé pour les collectivités. Il désigne l'excédent de recettes de fonctionnement, ce qui permet à la Ville de financer sa dette et une partie de ses investissements. Cet autofinancement a augmenté d'un million d'euros, passant de 2,2 millions d'euros fin 2022 à 3,2 millions d'euros fin 2023.



→ Une politique ambitieuse d'investissements

Plus de 20 millions d'euros seront consacrés aux nouveaux investissements cette année. Parmi les principaux : 5 millions d'euros permettront de faire l'acquisition des terrains pour construire la nouvelle école du centre-ville, 2,7 millions sont fléchés sur la poursuite de l'aménagement du quartier Lalanne, 2,2 millions serviront à la réhabilitation thermique de l'école Georges-Braque, 1,8 million à l'extension de l'école Émile-Glay, sans oublier la création de la ferme pédagogique, plaine des Copistes (1,4 million) ou encore celle du musée sur l'histoire de Montigny à l'Hôtel-de-Ville (1,1 million).

0%

→ Pas de hausse d'impôts

Les impôts locaux n'augmenteront pas en 2024. Pour la 15^e année consécutive, la municipalité s'engage à ne pas modifier le taux communal. À noter cependant : les bases locatives sur lesquelles la taxe foncière est indexée sont revalorisées chaque année par l'État en fonction de l'inflation.



→ Une dette maîtrisée

La dette de la commune s'élève à 24 millions d'euros en 2023, contre 26 millions d'euros en 2022. Son niveau est maîtrisé au regard des ressources dont dispose la Ville pour la rembourser. L'État se base sur un ratio simple pour mesurer la solvabilité des communes : la durée nécessaire à se désendetter. Jusqu'à 12 années, on estime qu'une ville est peu endettée. La capacité de désendettement de Montigny-lès-Cormeilles en 2023 est de 7 ans. Néanmoins, le nouveau centre-ville va nécessiter de nouveaux emprunts en 2024 auprès de la Banque des Territoires, qui appartient à l'État et qui soutient le projet de la commune. Le taux d'emprunt est très favorable à la Ville et le remboursement de la dette sera échelonné sur 40 ans pour réduire le montant des remboursements. Ce projet de centre-ville engendrera par ailleurs de nouvelles recettes de fonctionnement importantes avec l'arrivée de nouveaux logements dès 2028.



Questions à Jacqueline Huchin

1^{ère} adjointe au Maire, en charge des finances, du personnel, de l'administration et des affaires générales et de l'état-civil.

Comment expliquez-vous la progression de l'autofinancement de la Ville ?

Cela s'explique par plusieurs choses, tout d'abord un bon niveau de nos recettes mais aussi et surtout par une maîtrise de nos dépenses énergétiques. Depuis un an, nous avons fait des efforts importants, que ce soit en faisant la chasse aux déperditions énergétiques, en abaissant la température des bâtiments communaux et en poursuivant la rénovation thermique des écoles.

Quelles sont les priorités de ce nouveau budget ?

La principale priorité reste l'éducation, qui rassemble plus de 50% de nos investissements. Le cadre de vie des Ignymontains arrive en seconde position puisque cette thématique concentre 33% de nos investissements, avec près de 6 millions d'euros consacrés à la rénovation de la voirie et 2,6 millions d'euros au développement des espaces verts. Nous continuons donc de développer la ville, sans augmenter les impôts et en maintenant le même niveau de subventions aux associations !

Les grands investissements 2024



Une nouvelle école pour le quartier centre-ville

Dans la perspective du nouveau centre-ville qui accueillera 900 nouveaux logements à horizon 2030 sur le boulevard Victor-Bordier, de nouveaux équipements publics verront le jour, dont un nouveau groupe scolaire. L'école sera construite sur trois niveaux (R+2) et accueillera près de 360 élèves répartis en 14 classes, de la maternelle jusqu'au CM2, ainsi qu'un nouvel accueil de loisirs. 5 millions d'euros sont fléchés sur le budget 2024 pour permettre d'acquérir le foncier.



Un fort investissement sur la voirie

4,4 millions d'euros seront investis pour améliorer les rues de la commune et le cadre de vie des Ignymontains. Dans le détail, il s'agira de terminer le réaménagement du quartier Lalanne (2,7 millions d'euros), avec l'enfouissement des réseaux de câbles aériens et la requalification des rues Lucien-Boxstaël et Claude-Duhamel. La rue de la République sera également rénovée (600 000€), tout comme la rue du Général-de-Gaulle (500 000€). Au village (600 000€), la rue de Cormeil est en cours de réhabilitation jusqu'au 28 juin prochain.



Des écoles mieux isolées, rénovées et végétalisées

Après la rénovation thermique de l'école Henri-Matisse en 2022-2023, c'est au tour de l'école Georges-Braque d'être adaptée aux nouvelles normes et de bénéficier d'importants travaux d'isolation (2,2 millions d'euros). L'école Emile-Glay (ci-contre) et son réfectoire (1,8 million d'euros) sont quant à eux en cours d'agrandissement. Par ailleurs, toutes les écoles de la commune auront à terme un cadre végétalisé redessiné : après la déminéralisation de l'école Van-Gogh en 2022, l'école Paul-Cézanne bénéficiera d'ici peu d'une cour « oasis », avec des espaces naturels rafraîchis en été.

Des espaces verts toujours plus nombreux !



Près de 2 millions d'euros sont consacrés aux espaces verts et à l'embellissement de la commune. Parmi les projets notables : l'aménagement du jardin des Feuillantines (456 000€), qui va ouvrir d'ici quelques semaines au public rue Fortuné-Charlot et rue de Bellevue, la végétalisation en cours du parvis Picasso (200 000€) ou encore la poursuite de la plantation d'arbres partout en ville (283 200€).



Un musée et une ferme pédagogique

En matière de nouveaux équipements, la Ville va se doter en janvier 2025 d'un musée (1,1 million d'euros) qui retracera son histoire sociale et urbaine, avec des contenus numériques inédits, au rez-de-chaussée de l'ancien Hôtel-de-Ville. Autre projet dédié aux familles : l'ouverture d'une ferme pédagogique et d'une maison de la nature (1,45 million d'euros) en 2025 au niveau du centre CIEL. De nombreux animaux représentatifs de l'élevage français y seront accueillis et des animations auront lieu pour sensibiliser petits et grands à l'importance de la biodiversité et au respect de l'environnement.



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature*).



Ils cultivent avec bonheur leurs fruits et légumes !



Chez les Noumsi, on jardine en famille !



M. Deraine se lance pour la première année dans la culture d'un potager.

Jardiner, c'est bon pour la santé ! Des études scientifiques le révèlent régulièrement : cultiver la terre permet d'améliorer son alimentation, d'augmenter son activité physique et de réduire son stress et son anxiété. Que faire quand on ne dispose pas d'espace à cultiver ? À Montigny, il existe depuis 2015 des jardins familiaux dans les différents quartiers. 79 parcelles individuelles sont ainsi louées par la Ville à des Ignymontains qui ne disposent pas de jardin. Preuve de cet engouement pour la culture locale, une trentaine de dossiers sont actuellement en attente qu'une parcelle se libère.

Abderahim Deraine, habitant d'un appartement avenue Fernand-Bommelle, fait partie des heureux cultivateurs ignymontains. Après deux ans d'attente, il vient d'obtenir en janvier 2024 son lopin de terre sur la plaine des Copistes. « J'ai passé mon enfance en Algérie et j'ai toujours vu ma mère et ma belle-mère cultiver leur jardin », se souvient-il. « J'ai des souvenirs émus des figuiers par exemple, je me souviens aussi que j'aidais à planter des oliviers et des pois chiches. Aujourd'hui, j'essaie de faire la même chose avec mes deux enfants. » Abderahim a déjà planté des fèves, des petits pois, des herbes aromatiques, des pommes de terre et de l'ail. Son épouse a quant à elle décidé de faire pousser un abricotier : « chacun apporte sa touche personnelle. Nous venons au jardin le soir et les week-ends en famille. Tout le monde apprécie et on bénéficie des conseils des autres jardiniers. »

Avenue des Frances, Michel Noumsi cultive son « petit jardin » depuis juin 2023. Il est déjà un jardinier

expérimenté : « J'ai toujours aimé le contact avec la terre. J'ai déjà eu un potager quand j'ai vécu en Italie et j'ai été élevé au Cameroun par des parents qui avaient beaucoup de cultures de maïs, de haricots... Ce sont eux qui m'ont donné le goût du jardinage que j'essaie désormais de transmettre à mes filles. » Pour économiser l'eau, Michel explique avoir travaillé son jardin en aménageant des sillons pour amener l'eau au bon endroit : « c'est une méthode de labourage qui aide à drainer le champ en permettant à l'eau excédentaire de s'écouler à travers les sillons, réduisant ainsi le stress dû à l'humidité excessive sur les plantes. Les sillons facilitent aussi les déplacements dans le jardin sans détruire les plantes. » Choux, salades, haricots verts, céleris, poivrons « et bientôt des pieds de tomate que ma voisine va me donner »... le jardin de Michel foisonne de légumes. « Ça me fait du bien d'être ici, on oublie tous ses soucis. Parfois quand il fait beau, il m'arrive de partir à 23h à la vue des lampadaires allumés... », confie le jardinier. Michel comme Abderahim n'ont désormais qu'une hâte : déguster le fruit de leur travail. « Je sais déjà que ce sera les meilleures tomates ! », s'amuse Michel, « d'une part parce qu'elles sont naturelles et, surtout, parce que nous nous en serons tous occupés au quotidien ! »

Plus d'infos...

Retrouvez toutes les informations utiles sur la location des jardins familiaux sur montigny95.fr (rubrique "Mes démarches"). Le tarif de location varie de 61€ à 102€ par an selon la taille du terrain.



Concours des balcons et jardins fleuris

Vous aimez les fleurs et la nature ? Et si vous participiez à l'embellissement de la commune ? La Ville renouvelle son concours des balcons et jardins fleuris. Inutile d'être un jardinier chevronné pour participer. Il suffit de fleurir son balcon ou son jardin et que la réalisation soit visible depuis la rue pour permettre l'évaluation du jury lors de son passage. Des chèques cadeaux valables en jardinerie seront remis aux gagnants de chaque catégorie.

Inscrivez-vous directement en ligne sur Montigny95.fr jusqu'au 31 mai 2024.



ACTUALITÉS

3 BONNES RAISONS de participer au carnaval !

Samedi 25 mai prochain, ce sera jour de fête dans les rues de Montigny. Nous vous donnons rendez-vous dès 13h, rue Auguste-Renoir, derrière l'espace Léonard-de-Vinci, puis à partir de 14h30 dans la cour de l'école Paul-Bert, allée Watteau. Voici trois bonnes raisons de participer.



→ Vivre une ambiance incroyable

Chaque année, plusieurs centaines d'Ignymontains se retrouvent dans la joie et la bonne humeur pour défiler en musique dans les rues de la ville. Une seule règle : venir déguisés ! Confettis, poudre colorée, batucada... Le départ du cortège est prévu à partir de 13h15 rue Auguste-Renoir. Le défilé, composé des nombreux chars créés par les enfants des accueils de loisirs, empruntera l'avenue Aristide-Maillol pour rejoindre la rue Van-Gogh, puis la rue des 24 Arpents jusqu'à l'entrée de l'école Paul-Bert.

→ Profiter d'une fête qui ravira les enfants

Jongleurs, bulles de savon géantes, trampolines, structures gonflables (dès 2 ans)... Des animations pour tous les âges seront proposées à l'issue du défilé, de 14h30 à 18h, sur la pelouse de l'école Paul-Bert. Il y aura même quelques animaux de la ferme ! Les associations de parents d'élèves des écoles proposeront des stands de barbe à papa, de pop-corn, de crêpes, de gaufres, de granités et de glaces, ainsi qu'une foule de jeux (parcours d'obstacles, pêche aux canards...). Tous les bénéfices serviront à mettre en place des projets dans les écoles.

→ Participer au concours du plus beau déguisement



S'il y a un jour de l'année où l'on peut se permettre toutes les fantaisies vestimentaires, c'est bien le 25 mai ! Nous donnons rendez-vous à toutes les familles costumées à l'entrée de l'école Paul-Bert pour participer au concours photos du plus beau déguisement. Le thème est libre ! Les photos de chaque famille participante seront mises en ligne dès le 27 mai, sur les réseaux sociaux de la Ville (Facebook et Instagram). Les trois familles qui remporteront le plus de « like » seront mises en lumière dans le magazine municipal.

En raison du niveau « urgence attentat » du plan Vigipirate sur le territoire national, des moyens de sécurité renforcés seront mis en place. Merci de vous plier au contrôle visuel de vos sacs à l'entrée de l'école Paul-Bert.

RESSOURCERIE



Offrez une seconde vie à vos objets inutiles !

Vêtements, meubles, vaisselle, petit électroménager... La Ville et les bailleurs sociaux collectent gratuitement vos objets d'occasion pourvu qu'ils soient encore en bon état de fonctionnement.

L'objectif ? Éviter la surconsommation et limiter les déchets en offrant une seconde vie à des objets qui peuvent resservir. Concrètement, une collecte est organisée les mercredis du 15 mai au 12 juin prochains, de 16h à 19h : le 15 mai 4 rue Auguste-Renoir, le 22 mai 1 rue de l'Espérance, le 29 mai place des Sorbiers / rue Colette, le 5 juin place Lucy et le 12 juin sur le parvis du collège Camille-Claudel. Les objets collectés seront valorisés et remis en vente, à très petits prix, lors d'une ressourcerie éphémère, les mercredi 26 juin et samedi 29 juin à l'Atelier (derrière la mairie Picasso) de 16h à 19h. Les recettes seront reversées à une association caritative.

Défis « ma petite planète » : une classe de Van-Gogh 1^{ère} ex-aequo !

De vrais champions de l'écologie ! Les 24 élèves de CM1-CM2 de Madame Céline Chalmeton Adannou à l'école Van-Gogh ont terminé premiers ex-aequo, sur 3718 classes et 82188 élèves en France et un dans le monde. Manger un plat végétarien, se doucher en moins de 5 minutes, faire une soirée sans écran, préparer soi-même son goûter sans gâteau industriel ni chocolat, faire une balade en pleine nature ou encore planter une graine... Pendant trois semaines, les élèves ignymontains ont relevé une série de challenges autour de l'environnement, en classe et à la maison. « *Cela nous a permis de mieux comprendre le lien entre les humains et la nature, de fédérer la classe autour des différents éco-gestes pour préserver notre planète* », résume l'enseignante, ravie de l'implication de ses élèves. « *Nous nous sommes encouragés et portés pour réussir ensemble. Ce fut 3 semaines très exaltantes pour toutes et tous et nous sommes très fiers d'avoir participé à ce beau challenge !* »



Sept Ignymontains formés au baby-sitting

Sept jeunes âgés de 16 à 18 ans ont reçu une formation d'une semaine, du 8 au 12 avril derniers au PIJ (Point information jeunesse), pour disposer de tous les outils nécessaires à la garde ponctuelle de jeunes enfants. Ils ont ainsi été formés aux gestes de premier secours, au droit du travail et, notamment, aux spécificités des jeunes enfants avec une éducatrice spécialisée. Une formation « clés en main » qui constitue pour la plupart une première étape avant de passer le BAFA.

VIE ASSOCIATIVE



Volley-ball : l'équipe première féminine joue son dernier match à domicile

Les joueuses ignymontaines de l'équipe 1, en Nationale 3, se sont inclinées en trois sets à domicile contre Evreux le 14 avril dernier. Actuellement 9^e de leur poule, les joueuses ont toujours pour objectif de conserver cette place synonyme de maintien en fin de saison. Dernier match à domicile de la saison, dimanche 5 mai à 14h au COSEC contre l'ASPTT Rouen (10^e de la poule). N'hésitez pas à venir les soutenir !



Un challenge de taekwondo et de boxe pour les enfants

L'association Mimo Team organise un « Kid's challenge » avec du taekwondo et de la body boxe, dimanche 2 juin au COSEC, rue Auguste-Renoir. Au programme : combats plastron et daedo en poule, ainsi que des défis sportifs (catégories baby jusqu'à cadets). Entrée gratuite et restauration sur place. **Infos : 06 18 23 99 60.**

Le BCTM fait son loto

Le basket club Taverny Montigny organise un loto, dimanche 2 juin, de 11h à 17h Espace Léonard-de-Vinci. **Entrée libre. Buvette sur place.**

Pour ses 20 ans, la ludothèque organise une fête du jeu

La ludothèque convie petits et grands, joueurs débutants ou chevronnés, à participer à la fête du jeu organisée samedi 8 juin prochain de 14h à 18h, Espace Léonard-de-Vinci, salle René-Char, rue Auguste-Renoir. Au programme : tournoi de Loups-Garous, Zombicide en présence du créateur du jeu, maquillage, buvette.



VENDREDI 3

› REPAIR CAFÉ
Repair café, de 16h à 19h30, à l'Atelier (à gauche du bureau de Poste Picasso). La Ville vous accompagne pour réparer vos appareils défectueux.

MERCREDI 8

› CÉRÉMONIE DU 8 MAI
Place de la Libération, à 11h

JEUDI 16

› COLLECTE DE DON DU SANG
Salle René-Char (rue Auguste-Renoir), de 14h30 à 19h (lire aussi p. 15)

MERCREDI 22

› TOURNOI GAMING
Tournoi Fifa 2024, rencontre inter-villes, pour les 11-15 ans. De 14h à 17h30 Espace Nelson-Mandela. Infos et inscriptions auprès du SMJ au 01 30 26 30 26.

SAMEDI 25

› CARNAVAL ET FÊTE À L'ÉCOLE PAUL-BERT
Rue Auguste-Renoir à partir de 13h puis école Paul-Bert à partir de 14h30 (lire p. 10)
› ROBOT INFIDELE
Spectacle de cirque au Centre culturel Picasso à 20h30 (lire ci-contre)

Du cirque à Picasso !

Le Centre culturel Picasso accueille, samedi 25 mai à 20h30, le spectacle Robot Infidèle. Seul dans son atelier, un ouvrier, artiste de cirque, travaille à détourner les objets du quotidien de leur fonction première. Au fil de ses explorations, il évolue dans une quête d'équilibre entre productivité et créativité. Mais est-il vraiment seul dans cet atelier? Machine de Cirque est une compagnie de Québec qui a conquis le monde en proposant des spectacles de cirque innovants, avec une haute dose de prouesses vertigineuses, d'émotions fortes, de poésie, d'intelligence et d'humour.



Spectacle Robot Infidèle, de la compagnie Machine de Cirque, samedi 25 mai 2024 à 20h30 au Centre culturel Picasso. Tarif plein : 20,50€, tarif Ignymontain : 15,50€, tarif réduit : 10,50€. Infos et réservations sur montigny95.fr (rubrique Agenda) ou auprès du service culturel au 01 30 26 30 26

Okanina : un spectacle enchanteur pour les tout-petits



La compagnie du Porte-Voix propose aux enfants de 3 mois à 4 ans de se questionner en musique, mercredi 29 mai prochain au choix à 9h ou 10h30 au Centre culturel Picasso. Okanina est une forme immersive qui explore des liens nouveaux avec les spectateurs en les invitant au cœur d'un espace enveloppant. Ce dispositif vise à amener petits et grands à porter un autre regard sur le vivant, à rendre perceptibles les liens qui unissent humains et nature et plus largement à restituer l'homme dans son écosystème. Okanina est joué en duo sous la direction artistique de Florence Goguel. Un concert immersif, sensoriel et participatif, fait de matières musicales et tactiles autour du monde du vivant.

Spectacle Okanina, de la compagnie du Porte-Voix, mercredi 29 mai 2024 à 9h ou 10h30 au Centre culturel Picasso. Tarif 3€ par enfant (gratuit pour les accompagnateurs). Infos et réservations sur montigny95.fr (rubrique Agenda) ou auprès du service culturel au 01 30 26 30 26

Ciné Relax
EX CINÉ-MA DIFFÉRENCE

CINÉ-RELAX Kung-Fu Panda 4



Après trois aventures dans lesquelles le guerrier dragon Po a combattu les maîtres du mal les plus redoutables grâce à un courage et des compétences en arts martiaux inégalés, le destin va de nouveau frapper à sa porte pour... l'inviter à enfin se reposer. Plus précisément, pour être nommé chef spirituel de la vallée de la Paix. Mais évidemment, cela pose quelques problèmes...

Cette séance intervient dans le cadre du ciné Relax, une séance de cinéma ordinaire rendue accessible aux personnes dont le handicap les exclut habituellement des lieux culturels.

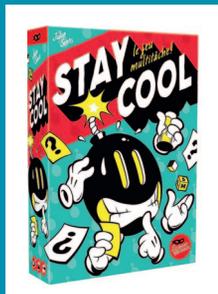
Dimanche 26 mai à 14h30 au Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant. Tarif : 4,30€.

COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Stay Cool

Éditeur : Scorpion Masqué, 2018 - Auteurs/illustrateurs : Julien Sentis, Nils

Stay Cool, c'est facile... il faut juste tout faire en même temps ! Répondez vite aux questions du premier joueur... tout en répondant aux questions du second joueur avec les dés ! Et surveillez le sablier pour le retourner au bon moment ! Stay Cool est un jeu de culture générale, dans lequel il n'est pas nécessaire d'avoir de la culture générale. Soyez seulement le plus rapide ! C'est un jeu qui fait monter la tension, qui embrouille les doigts et les neurones et qui vous fera sans aucun doute éclater de rire ! Qui supportera la pression ? **Retrouvez ce jeu, empruntable parmi des dizaines d'autres dans l'espace ludothèque dont dispose depuis quelques mois la bibliothèque Georges-Brassens, place de la Libération.**





HISTOIRE

Il était une fois...

SIMONE EIFFES, DÉPORTÉE EN 1943

Son adolescence à Montigny

Nous sommes en 1935, Simone Eiffes a 15 ans. Le père de Simone, Marcel Eiffes, cheminot de profession, emménage à Montigny-lès-Cormeilles avec son épouse Mathilde Counhaye. Il achète un terrain et construit une maison au n°6 rue Lalanne. Quatre ans plus tard, elle quitte le Val d'Oise et s'installe à Paris. Elle y est couturière, « tailleur pour homme ». Dans les années 40, lors de l'exode des populations civiles déclenché par la progression rapide de l'armée allemande, elle tombe sous le charme d'un jeune militant communiste, Georges Feldmann qui, comme elle, s'est exilé à Cognac. Mais très vite, le jeune homme souhaite retourner à Paris pour s'engager contre le nazisme. Simone le suit. En novembre 1940, ils sont tous les deux arrêtés lors d'une distribution de tracts. Simone est condamnée à 3 mois de prison, Georges écope de 9 mois ferme. Il ne sera jamais libéré et sera exécuté. A sa sortie de prison, Simone retourne chez ses parents à Montigny. Sa formation lui permet de travailler chez un tailleur qui devient le père de sa fille Evelyne, née en 1941. Un an plus tard, elle confie sa fille à une nourrice et sans prendre conscience du danger, elle héberge des hommes qui mènent des attaques armées contre les Allemands. La jeune femme participe également à des actions de résistance.

Arrestation arbitraire

A ce titre, elle est arrêtée par la police du gouvernement de Vichy le 9 mai 1942 et transférée au camp allemand du fort de Romainville. Elle y est enregistrée sous le matricule 1106. Le 24 janvier 1943, elle est conduite, avec 230 autres femmes, à la gare de marchandises de Compiègne et monte dans les quatre derniers wagons à bestiaux d'un convoi. Ces femmes arrivent en gare d'Auschwitz le 26 janvier au soir. Seules 49 d'entre elles ont survécu à leur déportation.

Simone Eiffes photographée à Auschwitz-I, le 3 février 1943.



©Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, Oswiecim, Pologne. Collection Mémoire Vive. DR.

Auschwitz-Birkenau, matricule 31764

Simone Eiffes y est enregistrée sous le matricule 31764. Le numéro est immédiatement tatoué sur son avant-bras gauche. Dans des conditions de vie épouvantables, Simone Eiffes meurt du typhus en mai 1943, à vingt-deux ans. Sa fille est élevée par ses parents, lesquels ne sont informés de la mort de Simone qu'au retour des rescapées. Ils n'en ont rien dit à leur petite-fille jusqu'à ses 13 ans...



Convoi du 24 janvier 1943. 230 femmes sont envoyées à Auschwitz, dont Simone Eiffes.

Repères

- **30 mai 1920** : naissance de Simone Eiffes à Paris 10^{ème}
- **1935** : arrivée de la famille Eiffes à Montigny, quartier Lalanne
- **Juin 1940** : exode vers Cognac
- **24 janvier 1943** : déportée à Auschwitz
- **Mai 1943** : décès de Simone Eiffes du typhus
- **1973** : la rue Lalanne devient la rue Simone Eiffes

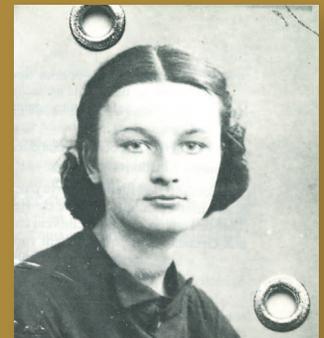


Photo portrait de Simone Eiffes à 20 ans.

©Evelyne Eiffes-Gaudou



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire des sentes. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Montigny, ville du bien vivre-ensemble

Comme vous le savez, le vivre-ensemble et le respect de nos différences sont la marque de fabrique de notre ville. Comme chaque année deux temps forts, la fête interculturelle et le carnaval qui sillonnera les rues le 25 mai prochain, symbolisent cette volonté de nous retrouver pour partager des moments festifs. Cela suscite de nouvelles rencontres et pourquoi pas l'opportunité de tisser de nouveaux liens d'amitié.

Notre majorité est animée par la volonté de favoriser ce bien-vivre ensemble : nous faisons en sorte de multiplier ces d'initiatives qui ont aussi la particularité d'être conçues pour et avec les habitants. La 19^e édition de la Fête interculturelle qui vient de se dérouler a réuni depuis plusieurs semaines un collectif d'habitants aux horizons très divers autour d'une volonté commune : faire découvrir les joies de leur culture (jeux, plats, sports, musiques...) aux participants dans une ambiance très conviviale.

Le carnaval puis la fête des écoles qui se déroule dans la cour de l'école Paul-Bert participent aussi de cette convivialité et de cette volonté de faire ensemble : ici ce sont principalement les associations de parents d'élèves, les accueils de loisirs et des associations qui sont mobilisés pour faire de ce moment un événement festif et populaire où petits et grands se mêlent dans la bonne humeur, dans des costumes hauts en couleurs. Des enseignants aussi nous accompagnent.

Ces événements, organisés de longue date, font partie du paysage de la Ville. L'identité des habitants nourrit ces événements, comme ces derniers nourrissent l'identité de la Commune. Certaines villes ont leur feria, leur fête de la Saint-Jean... Nous avons notre fête interculturelle et notre carnaval, des rendez-vous annuels qui participent de l'histoire locale et collective. A l'image de ce que nous sommes. Nous pouvons en être fiers.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Un devoir de vigilance

En tant qu'élus à Montigny les Cormeilles, nous considérons qu'il est primordial de maintenir une vigilance constante face aux défis cruciaux qui touchent notre commune.

Le documentaire récent "Amiante, nos écoles malades" a mis en lumière une réalité préoccupante : la possible présence d'amiante dans plus de 85 % des bâtiments scolaires de France. Cette situation met en danger la santé des élèves et du personnel éducatif, nécessitant une action immédiate.

Dans cette optique, nous souhaitons consulter le dossier technique Amiante de notre ville afin d'analyser précisément le nombre d'écoles et/ou de bâtiments concernés. Nous informerons les ignymontains des résultats de cette étude car la sécurité de nos écoles et de nos enfants doivent devenir des sujets prioritaires.

Conformément au Code des relations entre le public et l'administration, chaque Ignymontain peut d'ailleurs exercer son droit à l'information en demandant à la mairie tous les documents pertinents concernant la vie de la commune.

Aussi, il est crucial de s'interroger sur la capacité financière de la municipalité à réaliser les travaux nécessaires pour mettre aux normes ces infrastructures, notamment en tenant compte de sa politique d'emprunt actuelle. Nous avons exprimé nos préoccupations quant aux nouveaux emprunts contractés par la municipalité, emprunts à taux variable et sur 40 années.

En tant qu'élus, nous nous engageons à exercer notre devoir de vigilance afin de préserver les intérêts et la sécurité de nos habitants. Nous demeurerons attentifs à ces questions et mobilisés pour garantir une gestion transparente et responsable des affaires publiques à Montigny les Cormeilles.

Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour Montigny présidé par Manuela Melo

Etat Civil

Naissances

Assal Dania
 Bandouna Ayden
 Barraud Charly
 Camara Sekou
 Detailler Jayden
 Diop Aïda
 Fernandes Lecroq Aaron
 Inal Layana
 Koita Luqman
 Mado Enoah
 Naseer Noham
 Venguidessapéroumal Aaradhya
 Ysvelain Berkani Zayn

Décès

Bly Bedi
 Damery Josiane veuve David
 Dulac Huguette veuve
 Evenepoel
 Ketreb Ghenima épouse
 Ketreb
 Kudinga Kafunga épouse
 Dima Diatazi
 Murat Richard
 Picard Josette veuve
 Maquignon
 Seynave Nicole épouse
 Ravenaz



DEVENEZ JEUNE SAPEUR-POMPIER

Pas besoin d'être adulte pour se former au métier de soldat du feu. Il est possible d'entrer chez les Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) dès l'âge de 14 ans. Comme chaque année, la section des JSP du centre d'incendie et de secours de Montigny recrute. La formation se déroule tous les mercredis. A l'issue de cette formation de 4 ans, les jeunes présentent le brevet national de JSP, validant ainsi leur cursus. Nombre d'entre eux viennent ensuite renforcer les rangs des centres de secours du département en qualité de sapeur-pompier volontaire.

Si vous êtes intéressés, envoyez un CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : Centre de secours, section JSP, 56 rue Jacques Verniol, 95370 Montigny-lès-Cormeilles.

PONT DE L'ASCENSION ET PENTECÔTE

Pour rappel, vendredi 10 mai, les groupes scolaires et les centres de loisirs seront fermés en raison du pont de l'Ascension, accordé par l'Education nationale. La mairie sera quant à elle fermée le lundi 20 mai, jour de la Pentecôte. **Renseignement au 01 30 26 30 26.**

DON DU SANG

L'Etablissement français du sang (EFS) et l'amicale des donateurs de sang de Montigny organisent une collecte de sang jeudi 16 mai de 14h30 à 19h00, espace Léonard-de-Vinci (salle René-Char), rue Auguste Renoir. Prise de rendez-vous sur Internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou sur l'application « Don de sang ». Un don de sang permet de sauver trois vies, rappelle l'EFS. 77 personnes ont donné leur sang lors de la précédente collecte, dont 13 nouveaux donateurs. L'EFS remercie infiniment chacun d'entre eux.

VACCINATION GRATUITE

La séance de vaccination gratuite initialement prévue le 15 mai prochain ne pourra pas être assurée par le Dr Vial. Les prochaines séances sont programmées les mercredi 5 juin et 3 juillet de 17h30 à 19h au 13 bis rue Elsa-Triolet. Dans le cadre de son action en matière de santé et de prévention, la Ville organise, chaque mois, des séances de vaccinations publiques et gratuites à l'attention de tous les Ignymontains dès 6 ans. Se munir du carnet de santé ou de vaccinations.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques, urbanisme et habitat : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 18h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus :** • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique Nous contacter (bien préciser la question qui vous préoccupe).

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Pour rappel, les élections européennes se dérouleront dimanche 9 juin prochain, de 8h à 20h. Les bureaux de vote Émile-Glay et Hôtel-de-Ville seront délocalisés au tennis Carlier, rue Pierre-Carlier, en raison des travaux. A noter aussi que pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. La date limite d'inscription en ligne était fixée au mercredi 1^{er} mai et au 3 mai en mairie. Par ailleurs, la commission de contrôle se réunira jeudi 16 mai à 19h30 mairie Picasso (salle des commissions) pour contrôler les inscriptions et les radiations sur les listes électorales. Les mouvements seront affichés à la mairie Picasso.

INFLUENZA AVIAIRE

L'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est une maladie animale virale infectieuse, très contagieuse, transmissible à toutes les espèces d'oiseaux, domestiques ou sauvages. L'amélioration de la situation sanitaire, compte tenu d'une campagne de vaccination inédite en France, a conduit le ministère de l'Agriculture à abaisser le niveau de risque IAHP au niveau « modéré » le 18 mars dernier. Ce niveau de risque rend possible la sortie à l'extérieur des volailles sans restriction sur tout le département, excepté pour celles présentes à La Roche Guyon, commune classée en zone humide.

PERMANENCE ADDICTOLOGIE

La Ville a mis en place une permanence, en partenariat avec Addictions France, d'informations et d'aide contre les addictions. Les jeunes et leurs parents peuvent s'y rendre, un lundi sur deux, entre 9h30 et 12h30 au Service Prévention, 134 rue du Général-de-Gaulle (1^{er} étage, appartement 9), sur rendez-vous uniquement auprès du CCAS (01 30 26 30 26). Les permanences sont gratuites et confidentielles. **Les prochaines auront lieu les lundis 6 mai et 17 juin.**

FERMETURE DU SERVICE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Suite aux travaux de rénovation, le service des sports et de la vie associative ré-emménage au COSEC, rue Auguste-Renoir. Par conséquent, le service sera exceptionnellement fermé du 13 au 15 mai inclus.

CONCOURS PHOTO SUR L'EAU

Depuis le 22 mars et jusqu'au 22 mai 2024, le Syndicat intégré assainissement et rivière de la Région d'Enghien-les-Bains (SIARE) lance un concours photos sur l'eau à destination des habitants du territoire. Objectif : valoriser l'eau et encourager sa préservation. Les photographes, amateurs ou chevronnés, peuvent adresser jusqu'à 3 clichés, pris sur l'une des 26 communes faisant partie du SIARE dont Montigny, sur le thème de l'eau en ville. Les résultats seront annoncés le mercredi 5 juin lors de la journée mondiale de l'environnement. La photo lauréate sera publiée en couverture du magazine du SIARE édité à 154 000 exemplaires.

Info et règlement du concours : <https://siare95.fr>

5^E ÉDITION DU CONCOURS

BALCONS ET JARDINS FLEURIS

INSCRIPTION GRATUITE
JUSQU'AU **31 MAI 2024**

CATÉGORIES PRIMÉES
(BALCONS ET TERRASSES /
JARDINS PRIVATIFS)

BONS D'ACHATS
EN JARDINERIE
À GAGNER



INSCRIPTION GRATUITE SUR MONTIGNY95.FR OU VIA LE BULLETIN DISPONIBLE À LA MAIRIE PICASSO